

Circuit des échanges

Mettre en œuvre de bonnes pratiques

Le e-Lieur va vous permettre d'**augmenter votre activité**. Il instaure un **recours aux professionnels du territoire** et développe ainsi votre potentiel de croissance.

Pour cela de **bonnes pratiques** doivent être initiées qui deviendront des habitudes permanentes. Le e-Lieur est l'outil pour les initier puisqu'il circule uniquement entre les professionnels du territoire et uniquement dans l'économie réelle.

Pour développer les échanges en e-Lieur, il suffit de vous interroger sur vos circuits d'échanges aujourd'hui et de réfléchir à la manière de relocaliser une partie de ceux-ci.

- Quels fournisseurs ai-je localement ? Invitez-les à réaliser des échanges en e-Lieur afin qu'eux-mêmes adoptent cette bonne pratique.
- Quels fournisseurs puis-je désormais privilégier localement ? Je recherche alors les professionnels grâce à l'annuaire et instaure une relation de proximité et de confiance mutuelle.
- Quels prestations ou biens puis-je désormais acquérir grâce au e-Lieur et mon crédit de caisse ?
- Quels clients puis-je sensibiliser au e-Lieur ? J'acquiert ainsi des e-Lieurs et je participe au développement du territoire.

Si chaque professionnel adopte ces habitudes, vous pouvez imaginer le **bénéfice économique** que chacun peut espérer et toutes les **retombées économiques et sociales** sur l'ensemble du territoire.

Le schéma suivant peut être une approche pour mettre en œuvre ces bonnes pratiques.

Promouvoir les échanges en Lieur

